

ASSOCIATION MOSAÏQUE - SECTION MUSIQUE

FICHE D'INSCRIPTION - ANNEE 2024-2025 - adhérent N°

NOM DE L'ÉLÈVE :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

TÉL. PORTABLE ÉLÈVE:

ADRESSE :

VILLE :

E-MAIL DES PARENTS OBLIGATOIRE:

TÉL. PORTABLE OBLIGATOIRE PERE :

/ MERE :

NOM DU PARENT OU REPRÉSENTANT LÉGAL_:

ADRESSE (SI DIFFÉRENTE) :

VILLE :

ACTIVITÉ CHOISIE - cochez la case

PIANO avec Xavier : 1 heure ½ heure // **autres instruments avec Jinès :**

½ heure

GUITARE : 1 heure ½ heure / **FLUTE :** 1 heure

½ heure

CLARINETTE : 1 heure ½ heure / **SAXO :** 1 heure

JOUR :

HEURE :

PIÈCES A FOURNIR LE JOUR DE L'INSCRIPTION :

1. La **fiche d'inscription** remplie et signée,
2. Une **attestation d'assurance de Responsabilité Civile**,
3. Des **chèques séparés à l'ordre « Association Mosaïque »** :
 - > pour l'adhésion : **13 €** / *NON applicable car déjà adhérent à l'activité*
 - > pour l'instrument : le montant dépend de la durée du cours et du règlement
 - > **Soit règlement annuel**, 1 chèque de 480 € (si ½ h.) ou de 960 € (si 1 h.)
 - > **Soit règlement trimestriel** A DATER octobre 2024 février 2025 avril 2025
=> 3 chèques de 160 € (si ½ h.) ou de 320 € (si 1 h.)

➤ **L'élève s'engage pour l'année scolaire, une plage-horaire lui sera réservée et le professeur sera présent pour lui. Aucun remboursement ne pourra donc être effectué en cas d'interruption.**

➤ L'élève ne pourra débiter les cours que lorsque son dossier sera complet.

➤ **J'autorise l'Association Mosaïque à réaliser des photos ou vidéos de groupe pour sa communication (infos papier ou site internet).**

Lu et approuvé,

Le / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL :

Contacts des responsables bénévoles : Piano : **en recherche d'un parent bénévole**

Autres instruments **Karine BOUISSOU** kbouissou@gmail.com

ASSOCIATION MOSAÏQUE - SECTION MUSIQUE

Nous vous rappelons que pour réduire les frais d'adhésion, et à la demande des parents déjà assurés par ailleurs, **Mosaïque** ne prend pas d'assurance *Activités extra-scolaires* ou *Accidents Vie privée et RC*. En cas de problème, c'est votre propre assurance qui interviendra.